

EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes
Conseil d'Administration du 30 juin 2026
**DÉLIBÉRATION 13/2026 : Élargissement du calibrage du poste de
Responsable scientifique – Modification du tableau des effectifs**

- Vu le Code général des collectivités territoriales ;
- Vu le Code général de la fonction publique, notamment ses dispositions relatives aux emplois permanents des établissements publics ;
- Vu le décret n° 91-843 du 2 septembre 1991 portant statut particulier du cadre d'emplois des attachés territoriaux de conservation du patrimoine ;
- Vu les statuts de l'Établissement public de coopération culturelle du Mémorial du camp de Rivesaltes ;
- Vu le tableau des effectifs de l'établissement ;
- Sous réserve de l'avis du Comité social territorial ;

Étaient présents :

Eliane JARYCKI, Agnès LANGEVINE, Patrick CASES, Hermeline MALHERBE, Charles CHIVILO, Marie-Edith PERAL, Georges BARTOLI, Geneviève ERRAMUZPÉ, Alexandre DOULUT, Isabel ALTADILL-CHICHET, François LEMARTINEL

Excusés :

Carole DELGA, Julien BARAILLE, Christophe MANAS, Laurence FRANCOIS, Olivier ROMERO GAYO, Rémi LACAPERE, Jean-Baptiste LLATI, Jean-Jacques LOPEZ, Bernadette COSTASECA, Gaëlle CERATTI

Considérant :

Après 10 années d'exploitation, le Mémorial du camp de Rivesaltes a non seulement élargi son champ d'activités sur le plan de la recherche scientifique ou de la coopération transfrontalière et internationale, mais il doit également faire face à de nouveaux enjeux en termes de conservation et de valorisation de ses fonds d'archives, de ses collections et des ressources documentaires qu'il produit.

Cette évolution a conduit à une adaptation de la fiche de poste de « responsable scientifique » autour de 4 grandes priorités, à l'occasion de la procédure de recrutement organisée pour pourvoir cet emploi vacant à compter du 16 septembre prochain :

- **Priorité 1 :** Coordination scientifique de la clôture du projet POCTEFA « Exilis » (réseau des lieux de mémoire catalans) et de la préfiguration d'un nouveau projet de coopération transfrontalière amplifiant l'ancrage du réseau dans une échelle géographique plus large (Méditerranée/Pyrénées/Atlantique)
- **Priorité 2 :** Structuration et mise en œuvre d'une politique de conservation et de valorisation des collections, fonds, ouvrages et ressources documentaires produites

par l'EPCC : poursuite de l'inventaire, du recollement, de l'indexation et pilotage d'un projet de gestion de bases de données.

- **Priorité 3** : Coordination de la politique scientifique courante du Mémorial et élargissement de la politique scientifique courante du Mémorial à de nouveaux champs.
- **Priorité 4** : Élargissement de la politique de coopération scientifique avec les lieux de mémoire ou centres de recherche d'Europe centrale et Afrique du Nord et d'Afrique de l'Ouest

Cette diversification du profil de poste induit un élargissement des profils des candidat.es susceptibles de pouvoir l'occuper.

Raison pour laquelle l'assemblée délibérante est invitée à étendre le calibrage actuel du poste (cadre d'emplois des attachés territoriaux - catégorie A - filière administrative) au cadre d'emploi des attachés de conservation du patrimoine (Catégorie A - filière culturelle).

Après en avoir délibéré, et à la majorité :

MEMBRES PRÉSENTS : 11
SUFFRAGES EXPRIMÉS : 10
QUORUM : atteint
VOIX POUR : 9
VOIX CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 1

le Conseil d'Administration décide de :

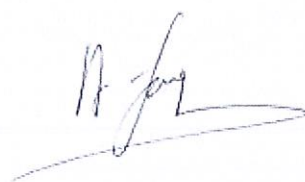
- **APPROUVER** l'élargissement du calibrage du poste de « responsable scientifique » au cadre d'emplois des Attachés territoriaux de conservation du patrimoine (catégorie A – filière culturelle) à compter du 16 septembre 2026
- **APPROUVER** le nouveau tableau des effectifs joint en annexe

Fait à Salses-le-Château, le 30 juin 2026

Par délégation de la Présidente de l'EPCC du Mémorial du camp de Rivesaltes, Carole DELGA
la présidente de séance, Agnès LANGEVINE

Pour la Présidente
par délégation,
la Directrice de l'EPCC du
Mémorial du Camp de Rivesaltes
Céline SALA-PONS

Rendue exécutoire
le 09 JUIL. 2026



REÇU EN PREFECTURE
le 03/07/2026
Application agréée E.legalite.com
99_DE-066-200045680-20260630-D13_2026-DE